

NORTHWEST TERRITORIES
HUMAN RIGHTS
COMMISSION



Annual Report

2015-2016



We envision a Territory that is
diverse, fair, safe
and **inclusive**, where
everyone is **equal**.

Table of Contents

Letter from the Chair	4	Internal Development	14
Introduction	5	Justice Institute of British Columbia Training	14
Commission Members	5	Lancaster Audio Conferences	14
Director's Office	6	Publications	14
Adjudication Panel	6	Truth and Reconciliation	14
Three Agency Working Group	7	Compliance	14
Comprehensive Review	7	Inquiries	15
Findings	7	Complaints	15
Recommendations	8	Areas and Grounds	15
Implementation	8	Adjudication	16
Community Outreach	9	Decisions	18
Trade shows	9	Adjudications	18
Information Sessions	10	Appeals of the Director's Decisions	18
Community Visits	10	Preliminary Rulings	18
Accessibility Award	11	Looking Forward	19
Stories for Peace	11	Financial Report	20
NWT Pride	12	Statement of General Operations	20
Rainbow Club	12	Statement of Cash Flows	21
International Human Rights Day	12		
Websites and Social Media	12		
NWTHumanRights.ca	12		
Facebook	12		



Letter from the Chair

The Commission has been very active this past year. We received the report from the Comprehensive Review team on how the NWT *Human Rights Act* and the human rights system were performing after 10 years since implementation.

The report confirmed our observations that the human rights system in the NWT had become too complex, too legalistic and very hard for people to use unless they had a lawyer to help them. The key recommendation coming from the report was the entire system should move to a restorative approach, with a simplified structure so people could better understand our processes and use our services.

The report also said that the Commission should put more focus on broad systemic issues, and that we should find ways to work with Northern residents and community groups to foster a culture of inclusion in the NWT.

We believe that implementing the recommendations from the report will strengthen and improve human rights in

the NWT. The three independent agencies created by our current Act: the Human Rights Adjudication Panel, the office of the Director and the Commission have worked together to create a plan for moving forward in the direction suggested by the review. We presented the plan to the Legislative Assembly, where it was tabled shortly before dissolution for the 2015 general election.

Some of the changes we hope to see require amendments to the Act. However, not all do, so we have already made significant changes to our processes to improve the system for users.

We are working to build our relationships with Northerners. We continue to visit communities every year. We are also using social media to engage people in NWT communities. Our Facebook community has grown and offers information and resources about human rights in a positive and engaging way. Our newly redesigned website and print resources make information on human rights in the NWT easy to find and understand.

The Commission is part of a system of human rights and social justice. Cooperation and collaboration are keys to creating and maintaining a culture that values and promotes equality for all. We look forward to continuing our work with Northerners to build that culture of equality.

Charles Dent

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Dent', with a stylized flourish extending to the right.

Chair

NWT Human Rights Commission

Introduction

The NWT Human Rights Commission is an agency that works to promote equality human rights and protect individuals and groups from discrimination under the NWT *Human Rights Act*. The Human Rights Commission is separate from the GNWT.

The Human Rights Commission includes the members of the Commission, the Director, the Adjudication Panel and the staff of the Director and the Adjudication Panel.

Commission Members

Commission members are members of the public appointed by and responsible to the Legislative Assembly. They work to prevent discrimination by promoting a culture of kindness through education, research, and advocacy.



Commission Members from L-R: Marion Berls, Gerri Sharpe, Yacub Adam, Charles Dent, Bronwyn Watters.

Commission Members serving in 2015-2016:

- Charles Dent – Chair
- Yacub Adam – Deputy Chair
- Marion Berls – Member
- Gerri Sharpe– Member
- Bronwyn Watters – Member (LOA)



Charles Dent and Yacub Adam present Commission Member Roger Wah Shee with a parting gift acknowledging his years of dedicated service with the Human Rights Commission.

Roger Wah Shee's four year term as commission member ended in 2015. The Commission wishes Roger all the best in his future endeavors and would like to thank him for his four years of dedicated service to the people of the NWT.

The Commission was pleased to welcome Gerri Sharpe as the newest member of our team. Gerri brings a vibrant enthusiasm to the position and we are excited to welcome her on board.

Bronwyn Watters took a leave of absence from the Commission during 2015-2016.

Director's Office

The Director of Human Rights is appointed by the Legislative Assembly. The Director is responsible for the administration of the complaint process. The Deputy Director and Human Rights Officers work closely with the public during the complaint process. Human Rights Officers also deliver education workshops and promote human rights in communities throughout the NWT.



Director's Office L-R: Marcus Jackson, Linda Noseworthy, Emily Lodge, Janet Grinsted, Raegan Mager, and Director Deborah McLeod.

Director and Commission staff:

- Deborah McLeod – Director
- Janet Grinsted – Deputy Director
- Emily Lodge – Human Rights Officer
- Marcus Jackson – Human Rights Officer
- Raegan Mager – Human Rights Officer
- Linda Noseworthy – Administrative Officer

Adjudication Panel

The Adjudication Panel hears complaints referred to them by the Director, as well as appeals of the Director's decisions to dismiss complaints. Members are appointed to the Adjudication Panel by the Legislative Assembly. Louis Sebert stepped down as an adjudicator after winning his seat as MLA in the 2015 territorial election. Sheldon Toner was appointed Chair of the Adjudication Panel in February of 2016 and Adrian Wright was re-appointed to the Panel as an adjudicator.

The Comprehensive Review of the NWT Human Rights System, which concluded in April 2015, made a number of recommendations including a move to a more restorative approach. The Adjudication Panel received these recommendations in the 2015-2016 year and began planning steps towards implementation.

Adjudication Panel members:

- Sheldon Toner– Chair
- Adrian Wright – Adjudicator
- Colin Baile – Adjudicator
- Kerry Penney – Adjudicator
- Louis Sebert – Adjudicator



Adjudication Panel L-R: Colin Baile, Adrian Wright, Sheldon Toner, and Kerry Penny. Missing: Louis Sebert

Three Agency Working Group

The Three Agency Working Group includes members from the Adjudication Panel, Commission and Director's office. The Working Group has been discussing ways to improve the human rights system in the NWT by focusing on developing and implementing the changes recommended by the comprehensive review. Members of the Working Group include:

- Charles Dent – Commission
- Yacub Adam – Commission
- Deborah McLeod – Director's Office
- Janet Grinsted – Director's Office
- Adrian Wright – Adjudication Panel
- Sheldon Toner – Adjudication Panel

This year the Working Group reviewed and discussed the report's findings and recommendations and developed an implementation plan. You can read more about the recommendations from the review and the implementation plan in the Comprehensive Review section. The Working Group continues to meet and work together on implementing the recommendations.



Members of the Three Agency Working Group L-R: Yacub Adam, Janet Grinsted, Adrian Wright, Deborah McLeod, Sheldon Toner, Charles Dent.

Comprehensive Review

In 2014 the NWT Human Rights Commission contracted an independent review of the NWT *Human Rights Act* and its supporting programs to mark the tenth anniversary of the Act's implementation in 2004.

The Commission received and publicly released the review report in April 2015. The review assessed the system's progress in achieving the original purpose and potential of the *Human Rights Act* in terms of comprehensiveness, fair consideration of complaints, accessibility, and the system's ability to address individual and systemic discrimination to promote social change.

Findings

The review report made a number of findings, including the following:

- the complaint process is over-legalized which creates a serious barrier to access to justice;
- the organizational structure is unnecessarily complex;
- the threshold for referral of complaints is too low to allow the Director to properly screen complaints;
- there is limited outreach and services to communities outside Yellowknife and;
- the current focus on individual complaints makes it difficult to effect systemic and institutional changes.

The NWT *Human Rights Act* was implemented in 2004. At the time it was the most progressive in Canada.

Recommendations

The major recommendations of the review report include the following:

1. Integrate a restorative approach into all human rights work

The review recommends the human rights system adopt a restorative approach with particular attention to dispute resolution at the earliest stages of the complaint. A restorative approach takes into account the importance of relationships between the affected parties, considers the context in which issues take place, and encourages the participation of all those affected in crafting the solution.

2. Unify and simplify the structure and increase responsibility of the Commission

The review recommends that the Commission and Director's office be unified. It recommends the Commission be responsible for directing the work of both the complaint process and the promotion of human rights.

To enable the Commission to more effectively represent the public interest, Commission members would decide whether complaints would be dismissed or referred to the Adjudication Panel for hearing. The Commission would approve settlement agreements to ensure the public interest was addressed in the agreement.

The report recommends that the *Act* be amended to raise the present screening threshold to allow the Commission to dismiss those cases that are without merit or raise no significant issues of discrimination.

3. Increase access through stronger individual and community relationships

The review recommends the Commission increase access to human rights protection and promotion by developing stronger relationships throughout the NWT.



Commission Chair Charles Dent (left) and Adjudication Panel Chair Adrian Wright at the release of the recommendations of the Comprehensive Review in June 2015.

4. Identify and address systemic discrimination

The review states that much of the focus of the human rights system in the past ten years has been on individual complaints, which has led to the development of an adversarial and highly legalized process. The review highlights the need for the Commission to shift the focus to broader human rights issues and foster a culture of diversity and inclusion in the NWT.

Implementation

The Adjudication Panel, Commission, and Director support the overall findings and recommendations presented in the review report. The Commission has tasked the Three Agency Working Group, made up of members from the Panel, Commission and Director's Office, with developing a plan to implement the changes recommended by the comprehensive review, and with leading the change process.

The Working Group has reviewed and discussed the report's findings and recommendations and developed an implementation plan titled: *Moving*

Forward: Implementing the Recommendations of the 2015 Comprehensive Review of Human Rights in the NWT. This document presents the Working Group's suggested steps to implement the recommendations and the resources required to carry them out. It was tabled in the Fall 2015 session of the Legislative Assembly and is available on the Commission's website. The Working Group continues to meet and work together on implementation of the recommendations.

Community Outreach

The NWT Human Rights Commission had a busy and exciting year. We did a lot of community outreach work this year and are excited about the positive relationships we are building through our work.

The Commission has a wealth of resources on topics related to human rights. We are often asked to provide appropriate resources for individuals and groups based on their age and interests. During the 2015-2016 year, we helped a number of community organizations with information and resources by:

- Providing information to the Yellowknife group sponsoring Syrian Refugee families on multilingual legal help for refugee sponsorship groups.
- Providing Sport North Federation with resources and reference material to inform the development of a program to promote the inclusion of LGBT players in sport.
- Providing information packages for a workshop held for the NWT Recreation and Parks Association's board of directors which took place in January 2016.

- Meeting with the Executive Director of the NWT Literacy Council, in December 2015. The purpose of the meeting was to initiate a conversation about where the Commission's education work and the Literacy Council's interests may overlap and begin to identify areas of potential collaboration.

The Commission is proud to serve all the communities of the NWT and whether we are providing information or delivering a workshop, we love meeting people and sharing our vision.



Yacub Adam and Charles Dent welcome people at the Human Rights Commission's booth during the Yellowknife trade show.

Trade shows

The Commission attended community trade shows in Fort Smith and Yellowknife and met with individuals from each community, providing information and answering questions about human rights.

Information Sessions

The Director made a presentation on inclusion in May 2015 at the annual general meeting of the NWT and NT Association of Professional Engineers and Geoscientists (NAPEG). The title of the presentation was “Human Rights Principles and Cold Climate Experience.” The presentation led to an opportunity for the Director to participate in the work of NAPEG’s Diversity and Inclusion Committee.

Human Rights Officer Raegan Mager and Deputy Director Janet Grinsted delivered four workshops to the employees of Clark Builders in July 2015. The workshops on human rights and workplace harassment were requested by the employer.

The Director and Deputy Director met with members of the Road Licensing and Safety Division of the Department of Transportation of the GNWT in July of 2015. The Division expressed their commitment to ensuring their approach and policies are consistent with good human rights practices.

The Director made a presentation to the students from the Ontario Legislature Internship Programme at the Legislative Assembly in February 2016. The presentation provided information about the recent comprehensive



Commission Member Yacub Adam and Director Deborah McLeod met with participants of the Ontario Legislature Internship Programme at the Legislative Assembly in February 2016.

review and the current state of human rights in the NWT. A lively and insightful conversation took place during the question-and-answer period after the presentation. Commission Vice-Chair Yacub Adam also participated.

Community Visits

The Commission visited the Beaufort Delta region in the early part of 2016. Human Rights Officer Raegan Mager traveled with Commission members to Inuvik, Fort McPherson, and Tsiigehtchic where the group met with community members between February 29 and March 3, 2016. Plans to visit the South Slave and Deh Cho Regions were pushed into the next fiscal year to better meet the needs of the communities.

Inuvik

The Commission spent a couple of days meeting with people in Inuvik. Visits included a stop at the Aurora College Research Institute, East Three Elementary School and Ingamo Hall Friendship Centre. The Commission heard from a number of community members about their wish that the Commission increase its presence in Inuvik.



The Commission toured the Inuvik Emergency Warming Centre and learned about the ways it is serving the people of Inuvik and improving relationships in the community.

Fort McPherson

Commission Member Gerri Sharpe spoke to grades 7, 8 and 9 at Chief Julius School. As part of the Commission's Stories for Peace initiative, Gerri presented the school with a selection of books for their library.

The group met with community members at the hamlet office over the lunch hour.

Tsiigehtchic

Kids attending Chief Paul Niditchie School enjoyed listening to Commission Member Gerri Sharpe read the story of Ferdinand the Bull which sparked a great discussion about the negative effects of bullying behaviour.

The Commission group met with a number of community members at the band office for a short presentation and discussion about equality human rights and how the Commission can serve the needs of the community.



Terry Denischuck accepts the 2015 Accessibility Award on behalf of Hay River's Ptarmigan Inn.

Accessibility Award

The 4th Annual Accessibility Award was presented to the Ptarmigan Inn of Hay River. Commission Chair Charles Dent presented the award to Terry Denischuck who accepted on behalf of the hotel, at the NWT Minister for Disabilities Tea held at the Tree of Peace Friendship Centre in Yellowknife on June 12th, 2015. The Ptarmigan Inn was nominated for its work refurbishing the entrance to the ATM vestibule to make it accessible for people in wheelchairs and scooters.

Stories for Peace



Stories for Peace

The Stories for Peace initiative encourages audiences to engage with stories that include human rights themes and promotes inclusion and diversity. By increasing the population's human rights literacy, the Commission will encourage empathy and inclusion, increase community access to stories that highlight human rights issues, and build relationships with NWT organizations with similar interests.

This past year, the Commission donated books through the Stories for Peace initiative to schools in Fort McPherson, Tsiigehtchic, and Inuvik as well as to the Inuvik Youth Centre during the Commission's 2016 community visit to the Beaufort Delta.

NWT Pride

Commission supported 2015 NWT Pride by supplying thirty 20L bottles of drinking water and hand pumps to the festival site.

Rainbow Club

We contacted the Rainbow Club at the Mackenzie Mountain School in Norman Wells and offered support to Sarah Kelly, a teacher at the school and club coordinator. The Commission donated twenty books and two films to the club's library.



Charles Dent meets with young people at Hope's Haven during a celebrations of International Human Rights Day. The Commission donated a library of books, movies, and games to the shelter as part of our new Stories for Peace initiative.

International Human Rights Day

Stories for Peace at Hope's Haven

The Commission celebrated International Human Rights Day with the youth and staff at Hope's Haven. The Commission donated a number of resources including books, graphic novels, movies, and board games which all include human rights themes. This donation has established a small library for the residents and is part of the Commission's Stories for Peace initiative which encourages audiences to engage with stories that include human rights themes and promote inclusion and diversity.

Websites and Social Media

NWTHumanRights.ca

The Commission launched its new website in April of 2015. The new website improves accessibility and navigation making it easier than ever to access information about human rights in the NWT. All materials on the website are available in English and French and general information is available in the official Indigenous languages both as text and as audio files.

One of the most important functions of the website is to provide easy access to resources for everyone. Whether you want information about creating a more inclusive workplace or resources for teaching human rights in the classroom, our website can help.

The Teacher's Toolkit website content was incorporated into our main domain. Instead of having a separate website for teachers, all the information can now be found on our site in the resource section.

We encouraged educators to visit the Teacher's Toolkit by promoting it on Facebook during the first three weeks of the school year. Our targeted advertising proved effective and a spike in visits to the new website coincided with our campaign.

Facebook

Facebook has become an integral part of the Commission's education work. We have spent considerable time developing and implementing a Facebook strategy that will increase our reach into the remote communities and develop a community of followers that are engaged in a positive discussion about human rights. We have been using Facebook for the past three years and continue to develop and manage it as an essential tool for communication. Our efforts continue to be very successful and our Facebook page gains popularity and momentum every week.

The Commission primarily uses Facebook as a tool to engage the public. We share positive human rights related stories every day and encourage inclusion, kindness and accessibility. Our Facebook page is also a place where we advertise contests and events that foster inclusion and promote diversity. Our most popular Facebook event is our annual Facebook Action Week which takes place the first week of December and leads into International Human Rights Day on December 10th.

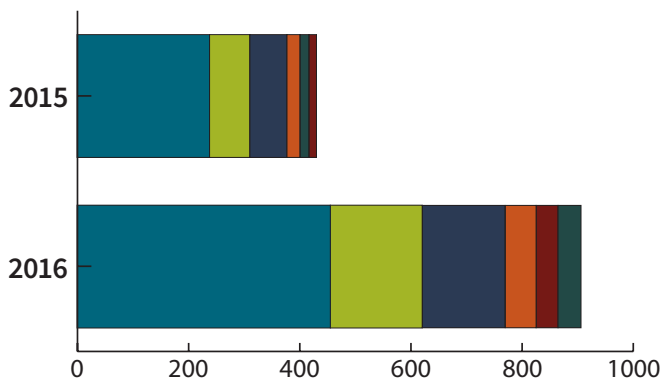
Our Action Week theme this year was “Media and Stereotypes” and the goal was to educate the participating public about how the media influences perception and establishes “norms”. A series of videos were shown and the public was invited to participate in a conversation about how media shapes our views of others.

This annual Facebook Action Week significantly increased our NWT audience and in particular the

number of people from small communities. We increased our audience in almost all of the communities where we have followers and reached new followers in communities where we previously had none. We generated 461 new followers over the course of nine days, 397 of which were from communities in the NWT for a 75% increase.

From the data collected during our Facebook Action week, it is clear that Facebook advertising campaigns can significantly increase our reach into small communities. Social media is one of the most common forms of communication today. It is a platform based on the idea of sharing information and ideas. Not only are we sharing our ideas, we are encouraging conversations and actions that promote inclusion and diversity.

NWTHRC Facebook Page NWT Followers by Region



March 31, 2015

- 238 Yellowknife
- 72 Beaufort Delta
- 67 South Slave
- 24 Deh Cho
- 16 Sahtu
- 14 North Slave

March 31, 2016

- 455 Yellowknife
- 165 Beaufort Delta
- 149 South Slave
- 56 Deh Cho
- 40 Sahtu
- 42 North Slave

Our Facebook Page

At the end of the 2014-2015 fiscal year, we had 531 page likes including followers in 22 of the 33 NWT communities. By the end of the 2015-2016 fiscal year we had 1132 page likes and followers from 28 NWT Communities



Internal Development

Justice Institute of British Columbia Training

Staff at the Director's Office participated in two intensive JIBC training courses "Mediation 1" and "Dealing with Anger" between March 29 and April 2, 2016. The JIBC is a leading educator in third-party dispute resolution. This education is part of the Commission's continuing focus and dedication to conflict resolution.

Lancaster Audio Conferences

Commission members and staff at the Director's Office attended a number of Lancaster Audio Conferences this past year. Conferences attended this fiscal year included:

- Testing the Limits of the Duty to Accommodate: Trend-setting Cases on Undue Hardship
- The Truth About Consequences: Assessing Appropriate Discipline
- Ensuring Access to Labour Justice: Dealing with Self-Represented Parties

Publications

The Commission updated the information and look of the Employment Guide, Tenancy Guide, and Public Service Guide to reflect its new visual identity. All materials are available in English and French, both in print and online.

We will be working on guides for those involved in the complaint process by updating the complainant and respondent guides and working on a new publication that focuses on addressing harassment.

Truth and Reconciliation

Staff at the Director's office made a commitment to familiarize themselves with the contents of the 388 page executive summary of the Truth and Reconciliation Commission's Report on residential schools. Staff fulfilled their commitment by watching together the 68 videos of the "Read the TRC Report" video project. In this project indigenous and non-indigenous people from across Canada read the report and posted their reading on YouTube. Watching the videos was an informative and interactive way of "reading" the executive summary and provided an opportunity for discussion and reflection on how the Commission can incorporate applicable recommendations into our work. The Commission has committed to developing a strategy to guide its work in this area during the 2016-2017 fiscal year.

Compliance

The NWT Human Rights Commission answers hundreds of questions from the public every year. Inquiries come from all corners of the Territory and can be made by telephone, email, or in person. Not all inquiries are related to equality human rights. Anyone who feels discriminated against can contact us. We are dedicated to treating you with kindness, dignity, and respect.

From April 1, 2015 through to March 31, 2016 the Director's office received 375 inquiries. Many inquiries are not related to equality human rights and never result in a complaint.

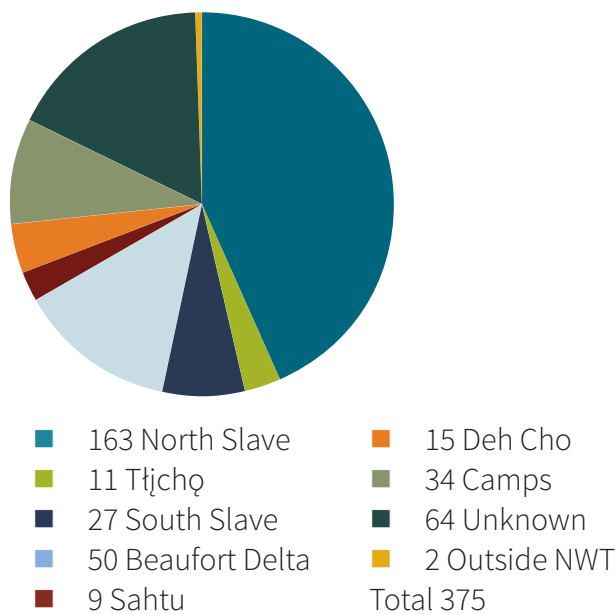
Whenever possible, human rights officers will direct a person to the agency or organization that is best equipped to help the individual with their issue. Sometimes individuals initiate the complaint

process but decide not to file a complaint for personal reasons. From the 375 inquiries we had in 2015-2016, 19 were opened as complaints.

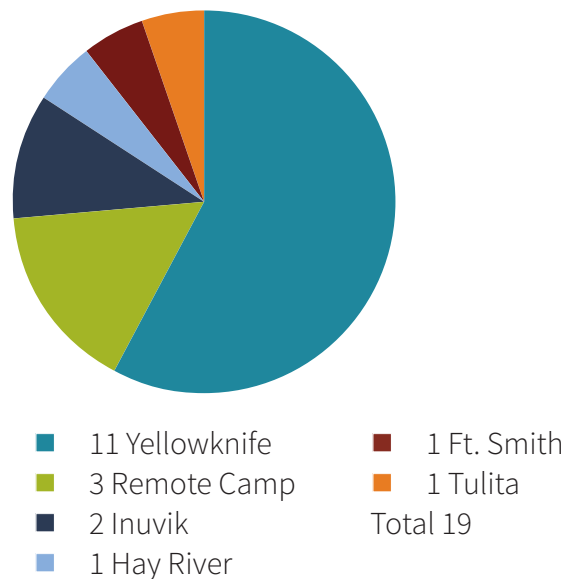
Inquiries

The Director’s office received 375 inquiries from the public during the 2015-2016 year. Inquiries made at community visits, trade shows, or other public events are not included in this statistic.

Inquiries by Region



New Complaints by Community



Areas and Grounds

The NWT *Human Rights Act* protects people from discrimination in employment, public services, tenancy, membership in a trade union or professional organization, and in publications. The Act also protects people from harassment based on a protected ground and from retaliation for participating in a complaint.

Most complaints of discrimination are filed in the area of employment. Employers have a responsibility to provide an inclusive workplace so that everyone can feel safe and respected in their workplace.

There are currently 21 grounds protected by the NWT *Human Rights Act*. A person may allege discrimination based on more than one ground in their complaint.

The most common ground cited when filing a complaint of discrimination is disability. In 2015-2016, 58% of all complaints included an allegation of discrimination based on disability.

Complaints

Complaints may be very complex and involve other processes such as union grievances. All parties are afforded adequate time to respond to information gathered about the complaint so they are prepared to move through the complaint process. Parties are also offered the opportunity to settle a complaint through mediation, which is offered throughout the process.

19 new complaints were filed in the 2015-2016 fiscal year.

Adjudication

Complaints that cannot be dismissed at an early stage or resolved through mediation are referred to the Adjudication Panel for a hearing. Complainants may appeal the Director’s decision to dismiss their human rights complaint and it is the Adjudication Panel which hears these appeals.

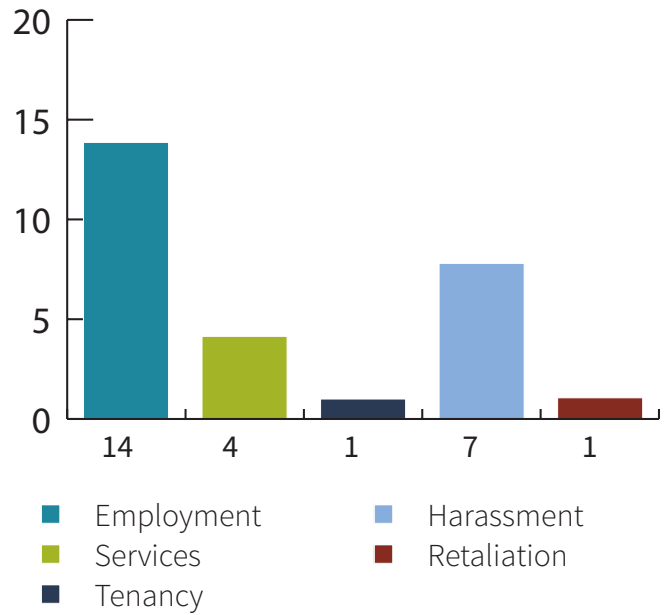
The Adjudication Panel had 18 files in process at the beginning of the 2015-2016 year. The Director’s Office referred 11 files. The Panel did not receive any appeals of decisions made by the Director. The Adjudication Panel issued five decisions: one on a complaint file, one on an appeal, and three decisions on preliminary applications. No files were settled by adjudicators before hearing.

The NWT *Human Rights Act*

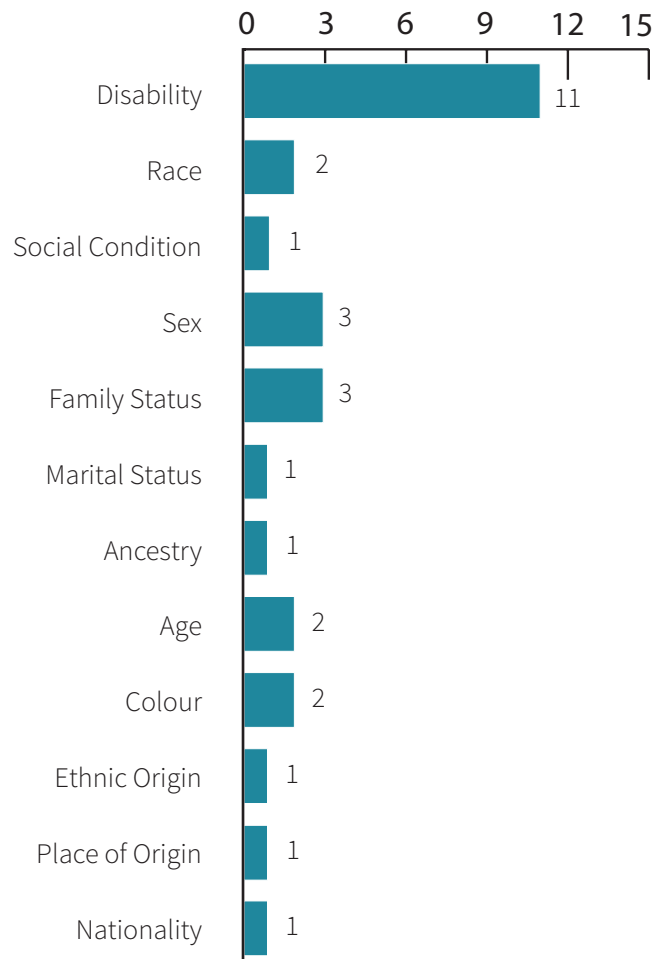
The Northwest Territories *Human Rights Act* protects the equality human rights of **everyone** in the NWT. It is against the law to discriminate against anyone based on a protected ground in any of the following areas:

- Employment
- Access to public services like hospitals, schools, and stores
- Tenancy including business leases
- Published material such as signs, newspapers, or other advertising

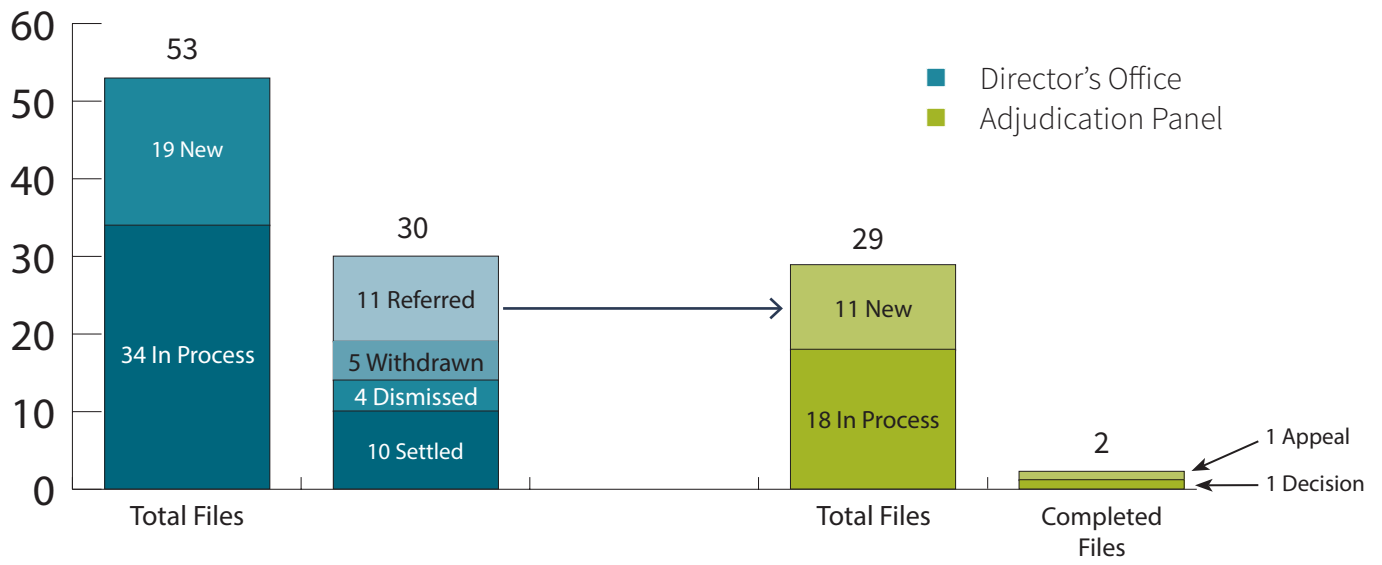
Areas included in Complaint Files



Grounds included in Complaint Files



Complaint Files



58% of all complaints received in 2015-2016 included an allegation of discrimination based on disability.



What is a Ground?

A ground is a specific characteristic of an individual. It is illegal to discriminate or harass anyone based on the following **grounds**:

- Age
- Disability
- Race
- Colour
- Ancestry
- Place of origin
- Ethnic origin
- Nationality
- Sex
- Sexual orientation
- Gender identity
- Family status
- Family affiliation
- Marital status
- Social condition
- Religion
- Creed
- Political belief
- Political association
- Pardoned criminal conviction
- Record suspension

Decisions

Adjudications

[Kahak v Liquor Shop](#)

Ms. Kahak alleged that the Liquor Shop refused her service in March of 2014 because of her race and ethnicity. The Adjudicator found no evidence the refusal to serve was related to the complainant's ethnic or racial background and the complaint was dismissed.

Appeals of the Director's Decisions

[Lodovici v WAM Development Corporation](#)

Mr. Lodovici appealed the Director's decision to dismiss his complaint of discrimination against WAM Development Corporation (WAM). Mr. Lodovici filed a human rights complaint in November 2006 alleging that WAM terminated his lease because of his association with individuals identified by race, ancestry and social condition. The Director noted that WAM had attempted to accommodate Mr. Lodovici's business within their new development plan but there was no evidence to show that they were trying to get rid of his business. The Director's decision was upheld and the appeal was dismissed.

Preliminary Rulings

[Kahak v Liquor Shop](#)

This decision is a ruling on the Liquor Shop's preliminary application to have the complaint dismissed without a hearing for a number of reasons, including that the Northwest Territories Liquor Commission had investigated and dealt with the matter and the complaint was without merit. The Adjudicator found that the NWT *Human Rights Act* does not allow for the dismissal of a complaint on its merits without a hearing and dismissed the Liquor Shop's application for a summary dismissal of the complaint.

Smith v UNW

This decision is a ruling on Mr. Smith's preliminary application that witnesses living outside Yellowknife be allowed to testify at the hearing either by video-conference or telephone. The Adjudicator noted that the *Human Rights Act* gives adjudicators the authority to determine how evidence is given and that in this case there was not a compelling reason to require that testimony be given in person.

AB v City of Yellowknife

This decision is a ruling on the City of Yellowknife's application to have the adjudicator recuse himself because of a perceived bias. The City argued that a letter the adjudicator wrote to the parties gave the appearance that he had a bias in favour of the complainant. In this letter the Adjudicator asked the complainant to reconsider her intention to immediately withdraw her complaint and encouraged the parties to consider undertaking alternative dispute resolution. The Adjudicator decided that the test required for a reasonable apprehension of bias had not been met and dismissed the application for recusal.

Hearing Results

All decisions made by the Adjudication Panel are public. You can access the latest hearing results on the Human Rights Adjudication Panel website at <http://hrap.nt.ca/resources/panel-decisions/>

Looking Forward

The Commission will be busy in the 2016-2017 fiscal year working to implement the recommendations of the Comprehensive Review but also working towards becoming more restorative in all the work we do.

The Working Group will continue to meet regularly developing the necessary infrastructure for implementing the restorative process at both the Director's office and at the Adjudication Panel.

We will also be continuing our community visits spending some time in the Sahtu, South Slave and Deh Cho regions of the territory. We are looking forward to visiting with the public and gathering input on our processes.

Finally, the Commission will be working toward incorporating many of the recommendations that came out the Truth and Reconciliation Commission's final report which was released in June 2015.

The NWT Human Rights Commission is dedicated to creating healthy relationships with Northerners and building a culture of kindness, inclusion, and equality.

Financial Report

Statement of General Operations

For the year ended March 31,	2016	2015
Revenue		
Government of the Northwest Territories (“GNWT”)		
Operating grant	\$250,000	\$370,000
Expense reimbursement (Note 4)	(32,239)	(63,682)
Refunded to GNWT	(29,000)	(20,000)
	188,761	286,318
Expenses		
Accounting	6,760	6,760
Advertising and promotion	16,179	24,901
Bank charges	25	25
Benefits and pension	1,805	1,968
Catering	2,515	4,538
Contracts administration	-	101,790
Events	6,528	29,886
Honorarium commission chair	21,688	23,644
Honorarium commission members	27,224	38,187
Legal expenses	69,979	28,487
Membership fees	2,200	2,242
Office supplies	700	-
Postal and courier	-	97
Printing	6,436	2,773
Professional development	490	-
Telephone	43	268
Travel commission members	-	220
Travel staff	-	250
Website	-	639
	162,572	266,675
Excess revenue	\$26,189	\$19,643

4. Expense Reimbursement

The Commission gave the GNWT a portion from its funding to pay for travel expenses on behalf of the Commission. In the current year, \$35,150 of the \$250,000 funding was given to the GNWT for travel. The GNWT spent \$32,239 on behalf of the Commission and \$2,911 is shown as a receivable.

Statement of Cash Flows

For the year ended March 31,	2016	2015
Cash provided by (used in) operating activities		
Excess revenue	\$26,189	\$19,643
Change in non cash operating working capital		
Due from GNWT Legislative Assembly	3,437	12,465
Prepaid expenses	51	(14)
Accounts payable and accrued liabilities	(19,967)	19,728
Change in cash	9,710	51,822
Cash, opening	147,509	95,687
Cash, closing	\$157,219	\$147,509



NORTHWEST TERRITORIES
**HUMAN RIGHTS
COMMISSION**

5003 - 49th Street, Main Floor, Laing Building,
PO Box 1860, Yellowknife, NT X1A 2P4



Join us on Facebook



COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST



Rapport annuel

2015-2016



Nous voulons que les TNO mettent
la diversité, l'équité,
la sécurité et **l'intégration**
au premier plan pour que
chacun soit traité sur un pied **d'égalité.**

Table des matières

Message du président	4	Conformité	14
Introduction	5	Demandes de renseignements	14
Membres de la Commission	5	Plaintes	14
Bureau de la directrice	6	Domaines et motifs	15
Tribunal d'arbitrage	6	Arbitrage	15
Groupe de travail des trois organismes	7	Décisions	17
Examen exhaustif	7	Arbitrages	17
Recommandations	8	Appels interjetés des décisions de la directrice	17
Mise en œuvre	9	Décisions préliminaires	18
Approche communautaire	9	Développement interne	18
Salons professionnels	9	Formation du Justice Institute of British Columbia	18
Séances de renseignements	9	Les audioconférences de la Lancaster House	18
Visites communautaires	10	Examen détaillé	19
Prix de l'accessibilité	11	Vérité et réconciliation	19
Histoires de paix	11	Publications	19
NWT Pride	12	Regard sur l'avenir	19
Club Arc-en-ciel	12	Rapport financier	20
Journée internationale des droits de la personne	12	État des résultats d'exploitation générale ..	20
Sites Web et médias sociaux	12	État des flux de trésorerie	21
DroitsdelapersonneTNO.ca	12		
Facebook	12		



Message du président

La Commission a connu une année 2015-2016 chargée. Nous avons reçu le rapport de l'équipe responsable de l'examen exhaustif sur le rendement de la *Loi sur les droits de la personne* des TNO et du système des droits de la personne dix ans après leur mise en œuvre.

Le rapport a permis de confirmer que nos observations étaient justes et que le système des droits de la personne aux TNO était devenu trop complexe, trop légaliste et très difficile à utiliser sans l'aide d'un avocat. La recommandation principale du rapport était que la Commission devrait adopter une approche réparatrice et simplifier la structure du système pour faciliter la compréhension du processus et l'utilisation des services.

Le rapport indiquait également que la Commission devrait se concentrer davantage sur les problèmes systémiques généraux et trouver des moyens de collaborer avec les Ténos et les organismes communautaires pour favoriser une culture axée sur l'intégration aux TNO.

Nous croyons que mettre en œuvre les recommandations du rapport renforcera et

améliorera les droits de la personne aux TNO. Les trois organismes indépendants établis par la Loi actuelle (le Tribunal d'arbitrage de la Commission des droits de la personne, le bureau de la directrice et la Commission) ont collaboré afin d'élaborer un plan pour aller dans la direction suggérée dans le rapport. Nous avons présenté le plan à l'Assemblée législative qui l'a déposé juste avant sa dissolution pour les élections générales de 2015.

Certains des changements que nous souhaitons apporter nécessitent des modifications à la Loi, mais pas tous. Alors, nous avons apporté des modifications significatives à notre processus afin d'améliorer le système pour ses utilisateurs.

Nous nous employons actuellement à renforcer notre relation avec les Ténos. Nous visitons des collectivités tous les ans. Nous utilisons également les médias sociaux pour mobiliser les gens dans les collectivités des TNO. Notre groupe Facebook a grandi et notre page Facebook offre, de façon constructive et attrayante, des renseignements et des ressources sur les droits de la personne. Grâce à notre nouveau site Web et nos nouvelles ressources imprimées, il est plus facile de trouver et de comprendre l'information sur les droits de la personne aux TNO.

La Commission fait partie intégrante d'un système axé sur les droits de la personne et la justice sociale. La coopération et la collaboration sont essentielles pour instaurer et entretenir une culture qui valorise et encourage l'égalité de tous. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre travail avec les Ténos pour mettre en place cette culture d'égalité.

Charles Dent

Président
Commission des droits de la personne des TNO

Introduction

La Commission des droits de la personne des TNO a pour mandat de promouvoir l'égalité et les droits de la personne ainsi que de protéger les personnes et les groupes de toute discrimination en vertu de la *Loi sur les droits de la personne des TNO*. Elle est une entité distincte du GTNO et compte dans ses rangs les membres de la Commission, la directrice et le personnel du bureau de la directrice, ainsi que les membres et le personnel du Tribunal d'arbitrage.

Membres de la Commission

Les membres de la Commission sont des membres du public nommés par l'Assemblée législative et ils relèvent de celle-ci. Ils ont pour mandat de prévenir la discrimination en favorisant une culture d'altruisme par l'éducation, la recherche et la défense des droits.



Membres de la Commission (de gauche à droite) : Marion Berls, Gerri Sharpe, Yacub Adam, Charles Dent, Bronwyn Watters.

Voici les membres de la Commission en 2015-2016

- Charles Dent, président de la Commission
- Yacub Adam, vice-président de la Commission
- Marion Berls, membre de la Commission
- Gerri Sharpe, membre de la Commission
- Bronwyn Watters, membre de la Commission (en congé autorisé)



Charles Dent et Yacub Adam remettent un cadeau de départ à Roger Wah Shee, membre de Commission, en reconnaissance de toutes ses années de loyaux services à la Commission des droits de la personne.

Le mandat de quatre ans de Roger Wah Shee, qui était membre de la commission, a pris fin en 2015. La Commission lui souhaite de la réussite dans ses nouveaux projets et aimerait le remercier pour ses années de loyaux services aux résidents des TNO.

La Commission est heureuse d'accueillir Gerri Sharpe en tant que nouvelle membre de l'équipe. Elle fait preuve d'un enthousiasme débordant et nous sommes ravis de la compter parmi nous.

Bronwyn Watters a pris congé de ses activités de membre de la Commission pendant l'année 2015-2016.

Bureau de la directrice

La directrice des droits de la personne est nommée par l'Assemblée législative. Elle est chargée d'administrer le traitement des plaintes. Tout au long de ce processus, la directrice adjointe et les agents des droits de la personne travaillent en étroite collaboration avec les gens. Les agents animent aussi des ateliers éducatifs et font la promotion des droits de la personne dans les collectivités des TNO.

Voici la directrice et le personnel de la Commission :

- Deborah McLeod, directrice
- Janet Grinsted, directrice adjointe
- Emily Lodge, agente des droits de la personne
- Marcus Jackson, agent des droits de la personne
- Raegan Mager, agente des droits de la personne
- Linda Noseworthy, agente administrative



Membres du bureau de la directrice (de gauche à droite) : Marcus Jackson, Linda Noseworthy, Emily Lodge, Janet Grinsted, Raegan Mager, et la directrice, Deborah McLeod.

Tribunal d'arbitrage

Le Tribunal d'arbitrage entend les plaintes que lui transmet la directrice ainsi que les appels d'une décision de la directrice de rejeter une plainte. Ses membres sont nommés par l'Assemblée législative. Louis Sebert a quitté son poste d'arbitre lorsqu'il a été élu député en 2015. L'Assemblée législative a donc, en février 2016, désigné Sheldon Toner comme président et Adrian Wright comme arbitre pour un deuxième mandat.

L'examen exhaustif du système des droits de la personne des TNO, qui s'est terminé en avril 2015, comporte de nombreuses recommandations, dont l'adoption d'une approche plus réparatrice. Le Tribunal d'arbitrage a reçu ces recommandations en 2015-2016 et a commencé à prendre des mesures pour la mettre en œuvre.

Voici les membres du Tribunal d'arbitrage :

- Sheldon Toner, président
- Adrian Wright, arbitre
- Colin Baile, arbitre
- Kerry Penney, arbitre
- Louis Sebert, arbitre



Membres du Tribunal d'arbitrage (de gauche à droite) : Colin Baile, Adrian Wright, Sheldon Toner, Kerry Penny. Absent : Louis Sebert

Groupe de travail des trois organismes

Le groupe de travail des trois organismes est composé de membres du Tribunal, de la Commission et du bureau de la directrice, dont:

- Charles Dent, Commission
- Yacub Adam, Commission
- Deborah McLeod, Bureau de la directrice
- Janet Grinsted, Bureau de la directrice
- Adrian Wright, Tribunal d'arbitrage
- Sheldon Toner, Tribunal d'arbitrage

Ensemble, ils échangent sur les façons de renforcer le système des droits de la personne aux TNO, et, pour ce faire, ils mettent l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre des changements recommandés dans l'examen exhaustif.

Cette année, le groupe de travail a examiné les constats et les recommandations du rapport, en a discuté et a conçu un plan de mise en œuvre. Vous pouvez en apprendre davantage sur ces recommandations et sur ce plan dans la section « Examen exhaustif » du site Web. Le groupe de travail poursuit sa collaboration pour mettre en œuvre les recommandations.



Membres du groupe de travail des trois organismes (de gauche à droite) : Yacub Adam, Janet Grinsted, Adrian Wright, Deborah McLeod, Sheldon Toner, et Charles Dent.

Examen exhaustif

En 2014, la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest (TNO) a commandé un examen indépendant de la *Loi sur les droits de la personne* (la Loi) des TNO et de ses programmes de soutien afin de marquer le dixième anniversaire de l'adoption de cette loi en 2004.

La Commission a reçu le rapport d'examen et l'a rendu public en avril 2015. Ce rapport faisait ressortir les progrès accomplis par le système dans l'atteinte de l'objectif original et la réalisation du potentiel de la *Loi sur les droits de la personne* en se penchant plus particulièrement sur l'inclusion de tous, l'impartialité du traitement des plaintes, l'accessibilité des services et la capacité du système à combattre la discrimination individuelle et systémique pour favoriser le changement social.

Les auteurs du rapport d'examen sont arrivés à un certain nombre de constats, dont ceux-ci :

- le processus de traitement des plaintes est excessivement judiciaire, ce qui entrave l'accès à la justice;
- la structure organisationnelle est trop complexe;
- le seuil pour le renvoi des plaintes est trop bas pour permettre à la directrice de les trier adéquatement;
- la portée des interventions et des services se limite principalement à Yellowknife;
- l'accent actuellement mis sur les plaintes individuelles empêche d'effectuer des changements systémiques et institutionnels.

Recommandations

Voici les principales recommandations formulées dans le rapport d'examen :

1. Adopter une approche réparatrice dans tous les travaux sur les droits de la personne

Les auteurs du rapport recommandent que la Commission adopte une approche réparatrice en portant une attention particulière à la résolution de conflits dès les premières étapes d'une plainte. L'approche réparatrice accorde de l'importance aux relations entre les parties concernées, prend en considération le contexte dans lequel la situation problématique s'est produite et encourage toutes les personnes touchées par le conflit à contribuer à la solution.

2. Unification et simplification de la structure et augmentation de la responsabilisation de la Commission

Les auteurs du rapport recommandent d'unifier les mandats de la Commission et de la directrice. La Commission aurait ainsi la responsabilité de diriger aussi bien les travaux relatifs au traitement des plaintes que ceux touchant la promotion des droits de la personne.

Afin d'aider la Commission à représenter de manière plus efficace l'intérêt public, il reviendrait aux membres de la Commission de se prononcer sur les plaintes à rejeter et celles à envoyer au Tribunal d'arbitrage pour y être entendues. La Commission aurait aussi à approuver les ententes de règlement pour s'assurer que l'intérêt public a été pris en considération.

Les auteurs du rapport recommandent que la Loi soit modifiée pour hausser le seuil actuel de tri des

La Loi sur les droits de la personne des TNO a été mise en vigueur en 2004. À l'époque, il s'agissait de la loi la plus avant-gardiste sur les droits de la personne au Canada.



Le président de Commission, Charles Dent (à droite), et le président du Tribunal d'arbitrage, Adrian Wright, publient les recommandations de l'examen exhaustif lors d'une conférence de presse, en juin 2015.

plaintes et permettre à la Commission de refuser les demandes sans fondement qui ne soulèvent pas d'enjeux de discrimination importants.

3. Accès accru grâce à des relations plus solides entre les personnes et les collectivités

Les auteurs du rapport recommandent que la Commission accroisse la promotion et l'accès à la protection et à la promotion des droits de la personne en tissant des liens plus forts à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest.

4. Repérage et réduction de la discrimination systémique

L'examen a révélé qu'au cours des dix dernières années le système des droits de la personne des TNO s'est concentré sur le processus de traitement des plaintes individuelles qui a mené à un processus accusatoire et très judiciaire. Le rapport établit que la Commission devrait plutôt se concentrer sur les enjeux plus vastes des droits de la personne et instituer une culture de diversité et d'inclusion aux TNO.

Mise en œuvre

Le Tribunal d'arbitrage, la Commission et le bureau de la directrice aux droits de la personne appuient globalement les conclusions et les recommandations du rapport d'examen. La Commission a confié au groupe de travail des trois organismes, composé de membres du Tribunal d'arbitrage, de la Commission et du bureau de la directrice, le mandat d'élaborer un plan de mise en œuvre des changements recommandés dans l'examen exhaustif et de piloter le processus de changement.

Le groupe de travail a examiné les constats et les recommandations du rapport, il en a discuté et a élaboré un plan de mise en œuvre intitulé Allons de l'avant : Mise en œuvre des recommandations de l'examen exhaustif de 2015 sur les droits de la personne des TNO. Ce plan fait état de la marche à suivre suggérée pour mettre en œuvre les recommandations et des ressources nécessaires pour les réaliser. Le groupe de travail a déposé le plan de mise en œuvre auprès de l'Assemblée législative à l'automne 2015, et il est disponible sur le site Web de la Commission. Les membres du groupe de travail poursuivent leur collaboration pour la mise en œuvre des recommandations.

Approche communautaire

La Commission des droits de la personne des TNO a connu une année chargée et riche en événements. Nous avons effectué beaucoup d'activités de sensibilisation et sommes ravis des relations constructives établies grâce à notre travail.

La Commission est riche en ressources sur les droits de la personne, car elle doit souvent fournir les ressources adéquates à des individus ou des groupes en fonction de leur âge et de leurs préférences. En 2015-2016, la Commission a

renseigné et fourni en ressources un certain nombre d'organismes communautaires.

- Elle a fourni des renseignements à l'organisme de Yellowknife qui parraine des familles de réfugiés syriens sur l'aide juridique multilingue offerte aux groupes de parrainage de réfugiés.
- Elle a fourni des ressources et des documents de référence à la fédération Sport North afin d'orienter l'élaboration d'un programme pour l'intégration des personnes LGBT dans les sports.
- Elle a fourni des trousseaux d'information pour les employeurs lors d'un atelier destiné au conseil d'administration de l'Association des parcs et des loisirs des TNO, en janvier 2016.
- Elle a rencontré la directrice générale du Conseil d'alphabétisation des TNO, en décembre 2015. L'objectif de cette rencontre était d'instaurer une discussion pour trouver les champs d'intérêt communs en éducation de la Commission et du Conseil et commencer à déterminer les domaines potentiels de collaboration.

La Commission est fière d'être au service de toutes les collectivités des TNO et nous aimons rencontrer les gens et partager notre philosophie.

Salons professionnels

La Commission a participé aux salons professionnels de Fort Smith et de Yellowknife et a rencontré des membres des deux collectivités pour leur fournir des renseignements et répondre à leurs questions sur les droits de la personne.

Séances de renseignements

La directrice a fait une présentation sur l'intégration en mai 2015 à l'assemblée générale annuelle de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques des TNO et du Nunavut (NAPEG). Le titre de la présentation était « Les principes des droits de la personne et l'expérience des climats



Yacub Adam et Charles Dent, au kiosque de la Commission des droits de la personne, accueillent les participants au salon professionnel de Yellowknife.

froids ». La présentation a permis à la directrice de participer aux activités du Comité sur la diversité et l'intégration du NAPEG.

Raegan Mager, agente des droits de la personne, et Janet Grinsted, directrice adjointe, ont offert quatre ateliers aux employés de Clark Builders en juillet 2015. Les ateliers, qui portaient sur les droits de la personne et le harcèlement au travail, ont été demandés par l'employeur.

La directrice et la directrice adjointe ont rencontré les membres de la Division des permis de conduire et de la sécurité routière du ministère des Transports du GTNO, en juillet 2015. Les responsables de la Division se sont engagés à veiller à ce que leur approche et leurs politiques soient conformes aux droits de la personne.

La directrice a également fait une présentation aux élèves du Programme de stages à l'Assemblée



Le membre de la Commission, Yacub Adam, et la directrice de la Commission, Deborah McLeod, rencontrent les participants du Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario à l'Assemblée législative des TNO, en février 2016.

législative de l'Ontario à l'Assemblée législative des TNO, en février 2016. La présentation portait sur le dernier examen exhaustif et la situation actuelle des droits de la personne aux TNO. Une conversation animée et pertinente a eu lieu durant la période de questions après la présentation. Le vice-président de la Commission, Yacub Adam, a également participé à la présentation.

Visites communautaires

Certains membres de la Commission ont visité la région de Beaufort-Delta au début de 2016. Du 29 février au 3 mars 2016, Raegan Mager, agente des droits de la personne, et d'autres membres de la Commission se sont rendus à Inuvik, à Fort McPherson et à Tsiigehtchic où ils ont rencontré des membres des collectivités. Pour mieux répondre aux besoins des collectivités du Slave Sud et du Dehcho, les visites planifiées ont été remises au prochain exercice.

Inuvik

La Commission a passé quelques jours à Inuvik pour y rencontrer les gens. Parmi les endroits visités, mentionnons l'Institut de recherche Aurora, l'école primaire East Three et le Centre d'amitié Ingamo Hall. Quelques membres de la collectivité ont exprimé le souhait que la Commission accentue sa présence à Inuvik.

La Commission a visité le centre de réchauffement d'urgence d'Inuvik et a appris comment le centre rend service à la population d'Inuvik et améliore ses relations dans la collectivité.

Fort McPherson

Gerri Sharpe, membre de la Commission, s'est adressée aux 7^e, 8^e et 9^e années de l'école Chief Julius. Dans le cadre de l'initiative Histoires de paix, Gerri a remis des livres pour la bibliothèque de l'école.

Le groupe est arrivé au bureau du hameau à l'heure du dîner et a rencontré les membres de la collectivité.

Tsiigehtchic

Les enfants de l'école Chief Paul Niditchie ont eu le plaisir d'entendre l'histoire de Ferdinand le taureau racontée par Gerri Sharpe. Une bonne discussion s'en est suivie au sujet des effets négatifs de l'intimidation.

Le groupe a rencontré des membres de la collectivité au bureau du hameau où une courte présentation et une discussion sur l'égalité et les droits de la personne ainsi que sur la façon dont la Commission peut répondre aux besoins de la collectivité ont eu lieu.

Prix de l'accessibilité

Le Prix de l'accessibilité de la 4^e édition a été décerné au Ptarmigan Inn de Hay River. Charles Dent, président de la Commission, a remis le prix à Terry Denischuck qui l'a accepté au nom de l'hôtel lors du thé du ministre responsable des personnes

handicapées au Centre de l'amitié Tree of Peace de Yellowknife, le 12 juin 2015. Le Ptarmigan Inn a été récompensé pour avoir rénové l'entrée de la salle du guichet automatique pour le rendre accessible aux fauteuils roulants et aux scooters électriques.



Terry Denischuck reçoit le Prix de l'accessibilité 2015 au nom du Ptarmigan Inn de Hay River.

Histoires de paix

L'initiative Histoires de paix encourage le public à partager des histoires qui portent sur les droits de la personne et qui favorisent l'intégration et la diversité. En approfondissant les connaissances de la population sur les droits de la personne, la Commission encourage l'empathie et l'intégration, augmente l'accès communautaire aux histoires se rapportant aux droits de la personne et établit des relations avec les organismes ténois qui partagent les mêmes centres d'intérêt.

Dans le cadre de l'initiative Histoires de paix, durant la visite communautaire de la dernière année, la Commission a donné des livres aux écoles de Fort McPherson, de Tsiigehtchic et d'Inuvik ainsi qu'au Centre de jeunes d'Inuvik au Beaufort-Delta.

NWT Pride

La Commission a soutenu NWT Pride 2015 en fournissant pour leurs festivals trente bouteilles d'eau potable de 20 L munis de pompes à main.

Club Arc-en-ciel

La Commission a communiqué avec le Club Arc-en-ciel de l'école Mackenzie Mountain à Norman Wells et a offert son soutien à Sarah Kelly, une enseignante de l'école et coordonnatrice du club. La Commission a donné vingt livres et deux films à la bibliothèque du club.



Charles Dent rencontre des jeunes de la maison de transition Hope's Haven durant une célébration pour la Journée internationale des droits de l'homme. La Commission a remis des livres, des films et des jeux pour la bibliothèque de la maison dans le cadre de l'initiative Histoires de Paix.

Journée internationale des droits de la personne

Histoires de paix à la maison de transition Hope's Haven

La Commission a souligné la Journée internationale des droits de l'homme avec les jeunes et le personnel de la maison de transition Hope's Haven. La Commission a donné des ressources qui traitent des droits de la personne, dont des livres, des romans graphiques, des films et des jeux de société. Ce don, qui a été fait dans le

cadre de l'initiative Histoires de paix de la Commission, a permis de mettre sur pied une petite bibliothèque pour les résidents afin de les encourager à lire des histoires sur les droits de la personne et sur l'intégration et la diversité.

Sites Web et médias sociaux

DroitsdelapersonneTNO.ca

La Commission a lancé son nouveau site Web en avril 2015. L'accès et la navigation y sont améliorés, ce qui facilite grandement l'obtention de renseignements sur les droits de la personne aux TNO. Toutes les ressources sur le site Web sont offertes en anglais ainsi qu'en français, et les renseignements généraux le sont dans toutes les autres langues officielles des TNO à l'écrit et à l'audio.

L'une des fonctions essentielles du site Web est d'offrir pour tout le monde un accès facile aux ressources. Le site Web de la Commission peut vous aider, peu importe ce que vous cherchez. Des renseignements sur la façon de favoriser l'intégration au travail? Des ressources pour enseigner les principes des droits de la personne?

Au lieu d'offrir un site Web unique pour les enseignants, nous avons intégré la boîte à outils des enseignants au site Web principal. Vous la trouverez dans la section « Ressources ».

Nous avons encouragé les éducateurs à visiter cette boîte à outils en en faisant la promotion sur Facebook durant les trois premières semaines de l'année scolaire. Cette publicité ciblée s'est avérée efficace, car nous avons remarqué une hausse marquée des visites de notre site Web pendant la campagne de promotion.

Facebook

Facebook est devenu une partie intégrale des activités éducatives de la Commission. Nous avons consacré beaucoup de temps pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie Facebook qui

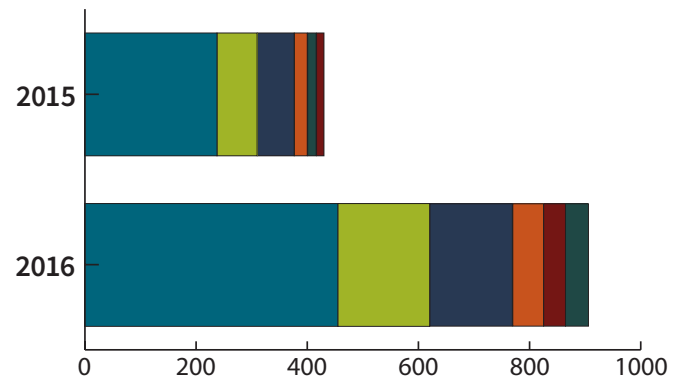
accroîtrait notre portée dans les collectivités isolées et recruté des abonnés qui discutent de façon positive des droits de la personne. Nous utilisons ce réseau social depuis trois ans déjà et nous continuerons à l'exploiter et à le gérer comme un outil essentiel de communication. Nos efforts sont fructueux et notre page Facebook gagne en popularité et prend de l'ampleur toutes les semaines.

La Commission utilise principalement Facebook comme un outil pour mobiliser le public où des histoires constructives sur les droits de la personne sont racontées et où l'intégration, la gentillesse et l'accessibilité sont encouragées. Notre page Facebook est également un des endroits où nous annonçons les concours et les événements qui favorisent l'intégration et la diversité. Sur Facebook, l'événement le plus populaire est la semaine d'action annuelle qui a lieu la première semaine de décembre et qui se termine par la Journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre.

Cette année, le thème de la semaine d'action était « Médias et stéréotypes » et l'objectif était d'éduquer le public sur la façon dont les médias influencent la perception et définissent des « normes ». Après avoir diffusé une série de vidéos, nous avons invité le public à participer à une discussion sur la manière dont les médias façonnent notre opinion des autres.

Cette année, le nombre de participants ténois à la semaine d'action Facebook a grandement augmenté, particulièrement ceux des petites collectivités. Le nombre d'utilisateurs a augmenté dans presque toutes les collectivités où nous en avons déjà, et de nouveaux utilisateurs se sont abonnés dans les collectivités où nous n'en avons aucun. Nous avons recruté 461 utilisateurs en neuf jours, et 397 d'entre eux vivent aux TNO. En outre, le nombre d'abonnés à notre page Facebook a augmenté de 75 %.

Nombre d'abonnés à la page Facebook de la Commission par région des TNO



31 mars 2015

- 238 Yellowknife
- 72 Beaufort Delta
- 67 Slave Sud
- 24 Deh Cho
- 16 Sahtu
- 14 Slave du Nord

31 mars 2016

- 455 Yellowknife
- 165 Beaufort Delta
- 149 Slave Sud
- 56 Deh Cho
- 40 Sahtu
- 42 Slave du Nord

D'après les données recueillies durant la semaine d'action Facebook, il ne fait aucun doute que les campagnes Facebook nous permettent d'atteindre des gens dans les petites collectivités. Les médias sociaux sont l'un des moyens de communication les plus courants. Il s'agit d'une plate-forme qui repose sur le principe d'échange de renseignements et d'idées. Nous ne faisons pas qu'échanger des idées, nous encourageons également les discussions et les actions qui favorisent l'intégration et la diversité.

Notre page Facebook

À la fin de l'exercice de 2014-2015, nous avons 531 mentions « J'aime » et des abonnés de 22 des 33 collectivités des TNO. À la fin de l'exercice de 2015-2016, nous avons 1132 mentions « J'aime » et des abonnés de 28 des 33 collectivités des TNO.

Qu'est-ce qu'un motif?

Un motif désigne une caractéristique propre à un individu. Il est illégal de faire subir de la discrimination à une personne ou de la harceler pour les motifs suivants :

- L'âge
- L'incapacité
- La race
- La couleur
- L'ascendance
- Le lieu d'origine
- L'origine ethnique
- La nationalité
- Le sexe
- L'orientation sexuelle
- L'identité sexuelle
- La situation de famille
- L'appartenance familiale
- L'état matrimonial
- La condition sociale
- La religion
- Les croyances
- Les convictions politiques
- Les associations politiques
- L'état de personne réhabilitée (anciennement appelé pardon)
- La suspension du casier judiciaire

Conformité

Chaque année, la Commission des droits de la personne des TNO répond à des centaines de questions du public. Les demandes proviennent de toutes les régions du territoire et peuvent être effectuées par téléphone, par courriel ou en personne. Les demandes de renseignements ne portent pas toutes sur le droit à l'égalité. Nous sommes résolus à traiter avec gentillesse, dignité et respect chaque personne qui estime être victime de discrimination et qui communique avec nous.

Du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, le bureau de la directrice a reçu plus de 375 demandes de renseignements. Bon nombre de demandes ne portent pas sur le droit à l'égalité et ne conduisent jamais à une plainte.

Dans la mesure du possible, les agents aux droits de la personne aiguilleront les personnes vers l'organisation ou l'organisme le mieux placé pour l'aider. Parfois, des personnes amorcent le processus de traitement de plainte, mais décident de ne pas porter plainte, pour des raisons personnelles. Des 375 demandes de renseignements adressées en 2015-2016, 19 ont donné lieu à des plaintes.

Demandes de renseignements

Au cours de l'exercice de 2015-2016, le bureau de la directrice a reçu 375 demandes de renseignements du public. Les demandes présentées lors des visites dans les collectivités, les salons professionnels ou d'autres événements publics ne font pas partie de cette statistique.

Plaintes

Les plaintes peuvent être très complexes et mettre en cause d'autres processus, comme des griefs syndicaux. Toutes les parties disposent d'un délai

convenable pour réagir aux renseignements à l'appui de la plainte, afin de se préparer aux diverses étapes du processus de traitement. Au cours du processus, les parties ont également la possibilité de régler la plainte par la médiation.

Au cours de l'exercice 2015-2016, 19 nouvelles plaintes ont été déposées

Domaines et motifs

La *Loi sur les droits de la personne* des TNO protège les gens contre la discrimination dans les domaines de l'emploi, des services publics, du logement, de l'affiliation à un syndicat ou un regroupement professionnel et des publications. La Loi protège aussi les gens contre le harcèlement fondé sur l'un des motifs protégés et contre des représailles pour avoir participé à une plainte sur les droits de la personne.

La plupart des plaintes de discrimination déposées concernent le domaine de l'emploi. Les employeurs ont la responsabilité d'offrir un milieu de travail inclusif, pour que chaque personne se sente en sécurité et respectée dans son lieu de travail.

La *Loi sur les droits de la personne* des TNO prévoit 21 motifs protégés. Le plaignant peut soulever plus d'un motif de discrimination.

Le motif le plus souvent invoqué dans les plaintes de discrimination est l'incapacité. En 2015-2016, 58 % de toutes les plaintes reçues allèguent de la discrimination fondée sur une incapacité.

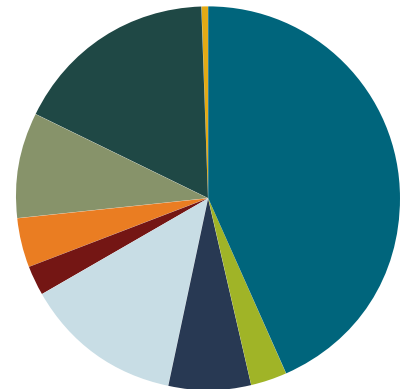
Arbitrage

Les plaintes qui ne peuvent être rejetées à un stade précoce ou réglées par la médiation sont renvoyées au Tribunal d'arbitrage. Lorsque les plaignants interjettent appel du rejet de leur plainte par la directrice, le Tribunal d'arbitrage entend l'appel.

Ce dernier avait 18 dossiers en traitement au début de l'exercice de 2015-2016. Le bureau de la directrice lui en a renvoyé onze. Aucune décision de

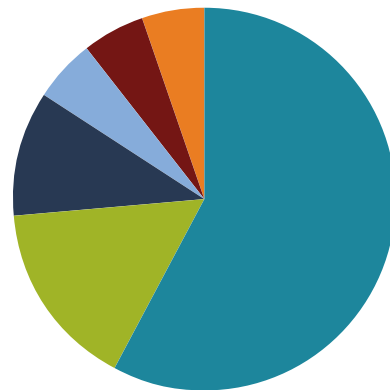
la directrice n'a été portée en appel au Tribunal. Le Tribunal a rendu trois décisions : une sur une plainte, une sur un appel et une sur une décision préliminaire. Aucun dossier n'a été réglé par un arbitre avant la tenue d'une audience.

Demandes de renseignements par région



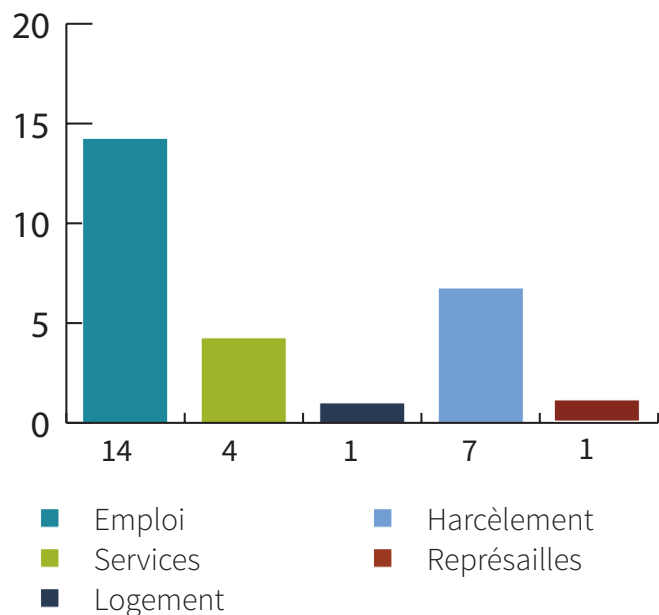
■ Slave Nord 163	■ Deh Cho 15
■ Tłı̨chq̓ 11	■ Lieux de travail isolés 34
■ Slave Sud 27	■ Lieu inconnu 64
■ Beaufort-Delta 50	■ À l'extérieur des TNO 2
■ Sahtu 9	
	Total : 375

Nouvelles plaintes par collectivité

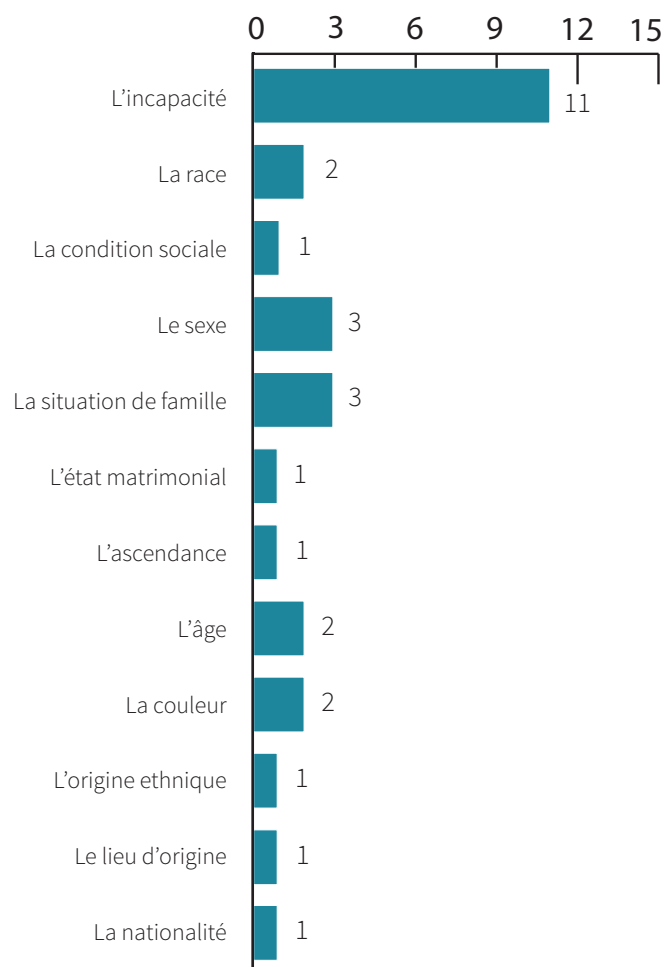


■ Yellowknife 11	■ Fort Smith 1
■ Lieux de travail isolés 3	■ Tulita 1
■ Inuvik 2	
■ Hay River 1	Total : 19

Dossiers de plainte par domaine



Dossiers de plainte par motif

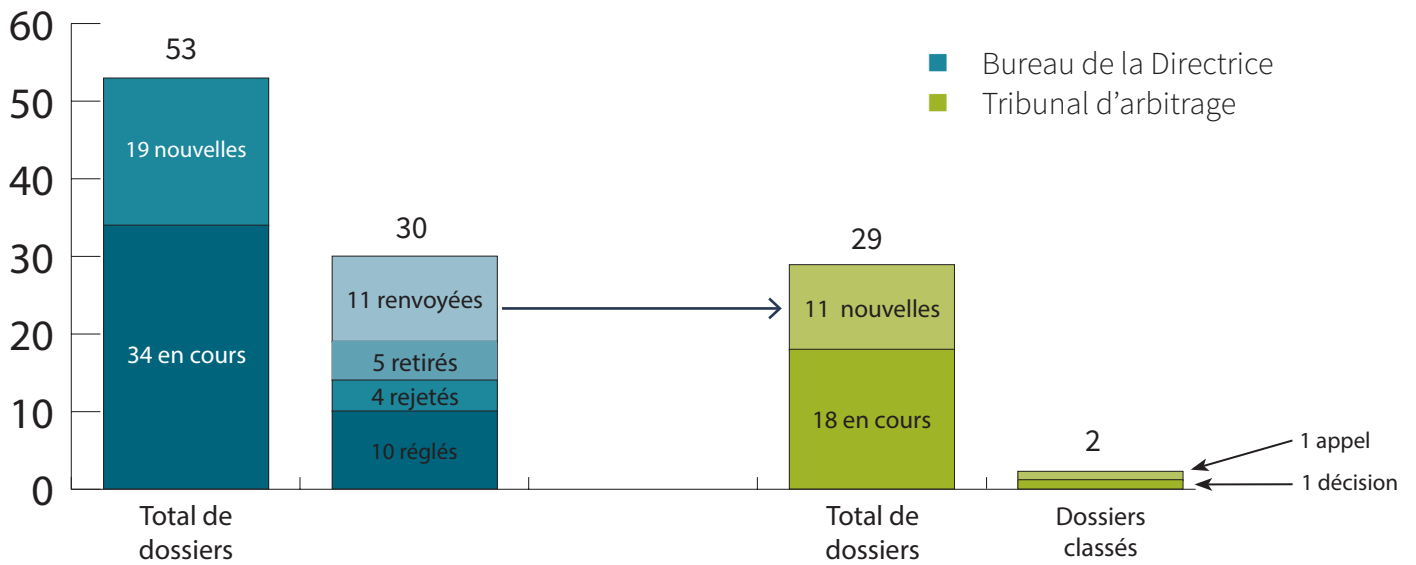


La Loi sur les droits de la personne des TNO

La Loi interdit la discrimination à l'égard d'une personne dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Emploi
- Accès aux services publics comme les hôpitaux, les écoles et les magasins
- Logement, y compris les baux commerciaux
- Documents publiés, comme les enseignes, les journaux et d'autres formes de publicité

Dossiers de plainte



Décisions

Les membres du Tribunal d'arbitrage des droits de la personne des TNO sont nommés par l'Assemblée législative. Pendant tout le processus d'audition de la plainte, les arbitres demeurent neutres et examinent avec objectivité les preuves présentées, afin de déterminer s'il y a eu discrimination. S'ils concluent qu'il y a eu discrimination, ils décident également de la réparation indiquée.

Arbitrages

Kahak c. Liquor Shop

Madame Kahak soutenait qu'en mars 2014 le Liquor Shop avait refusé de la servir en raison de sa race ou de son origine ethnique. L'arbitre n'a trouvé aucune preuve que ce refus de servir était lié à la race ou à l'origine ethnique de la plaignante. La plainte a été rejetée.

Appels interjetés des décisions de la directrice

Lodovici c. WAM

Monsieur Lodovici a interjeté appel de la décision de la directrice de rejeter sa plainte de discrimination contre WAM Development Corporation (WAM). Monsieur Lodovici a déposé une plainte concernant les droits de la personne en novembre 2006 soutenant que WAM avait résilié son bail en raison de ses liens avec des individus de races, d'origines et de conditions sociales précises. La directrice a souligné que WAM avait tenté d'accueillir l'entreprise de M. Lodovici dans son nouveau plan de développement. Cependant, elle n'a trouvé aucune preuve qui démontrait que WAM essayait d'expulser l'entreprise de monsieur Lodovici. La décision de la directrice a été maintenue et l'appel a été rejeté.

Décisions préliminaires

Kahak c. Liquor Shop

Cette décision porte sur la demande préliminaire du Liquor Shop afin que la plainte soit rejetée sans audience en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment du fait que la Société des alcools des TNO avait déjà réalisé une enquête à ce sujet et que le Liquor Shop mettait en doute le bien-fondé de la plainte. L'arbitre a signalé que la *Loi sur les droits de la personne* interdit de rejeter une plainte sur son bien-fondé sans audience et il a rejeté la demande de rejet sommaire de la plainte présentée par le Liquor Shop.

Smith c. UNW

Cette décision porte sur la demande préliminaire de monsieur Smith afin qu'il soit possible aux témoins qui n'habitent pas à Yellowknife de témoigner par vidéoconférence ou téléphone. L'arbitre a souligné que la *Loi sur les droits de la personne* autorise l'arbitre à déterminer la façon de recueillir les témoignages et, en l'occurrence, aucune raison ne justifiait que ce témoignage soit livré en personne.

AB c. Ville de Yellowknife (décision préliminaire)

Cette décision porte sur la demande de la Ville de Yellowknife afin que l'arbitre se récuse en raison d'un préjugé apparent. La Ville faisait valoir que l'arbitre, dans une lettre adressée aux partis, donnait l'impression de pencher en faveur du plaignant. Dans cette lettre, l'arbitre demandait à la plaignante de réévaluer son intention de retirer immédiatement sa plainte et encourageait les partis à régler leur conflit de façon extrajudiciaire. L'arbitre a décidé que le critère de crainte raisonnable de partialité n'a pas été rempli et il a rejeté la demande de récusation de la Ville.

Résultats des audiences

Toutes les décisions rendues par le Tribunal d'arbitrage sont publiques. Vous pouvez consulter les résultats d'audiences les plus récents sur le site Web du Tribunal d'arbitrage des droits de la personne, à l'adresse <http://hrap.nt.ca/resources/paneldecisions/>.

Développement interne

Formation du Justice Institute of British Columbia

Le personnel du bureau de la directrice a participé à deux formations intensives du Justice Institute of British Columbia (JIBC) sur la médiation et la maîtrise de la colère entre le 29 mars et le 2 avril 2016. Le JIBC est un organisme d'éducation de premier plan en règlement de différends par une tierce partie. Le personnel a suivi ces formations, car la Commission continue d'accorder beaucoup d'attention et de dévouement à ce sujet.

Les audioconférences de la Lancaster House

Au cours de la dernière année, les membres et le personnel du bureau de la directrice et de la Commission ont participé à quelques audioconférences de la Lancaster House. En voici quelques-unes :

- Tester les limites de l'obligation d'adaptation : Cas de contraintes excessives qui définissent la tendance
- La vérité sur les conséquences : Évaluation des mesures disciplinaires appropriées
- Garantir l'accès à la justice au travail : Traité avec les parties non représentées

Examen détaillé

La Commission a tenu une conférence de presse le 27 juin 2015 pour rendre public le rapport de l'examen exhaustif. Trois représentants des médias y ont assisté. La conférence de presse et le rapport sont affichés sur notre site Web.

Vérité et réconciliation

Le personnel du bureau de la directrice s'est engagé à prendre connaissance des 388 pages du résumé du rapport de la Commission de vérité et réconciliation sur les pensionnats. Le personnel a tenu son engagement en regardant sur YouTube les 68 vidéos du projet « lecture du rapport de la Commission de vérité et réconciliation ». Dans ce projet, des gens de partout au Canada, Autochtones et non-Autochtones, ont lu le rapport devant la caméra et l'ont affiché sur Internet. Cette façon de « lire » le résumé était instructive et interactive et a permis au personnel de discuter et de réfléchir sur les façons d'intégrer les recommandations pertinentes dans les activités de la Commission. Cette dernière s'est donc engagée à élaborer une stratégie pour orienter ses activités à ce sujet en 2016-2017.

Publications

La Commission a mis à jour les renseignements du guide sur l'emploi, du guide de location et du guide de services publics ainsi que leur apparence en fonction de sa nouvelle identité visuelle. Toutes les ressources sont disponibles en français et en anglais, en version papier et en ligne.

La Commission améliorera les guides destinés aux intervenants œuvrant dans le traitement des plaintes. Pour ce faire, elle actualisera les guides du plaignant et de l'intimité et rédigera une nouvelle publication sur le harcèlement lié à un motif et le harcèlement général.

Regard sur l'avenir

Pendant l'exercice 2016-2017, la Commission s'efforce de mettre en œuvre les recommandations de l'examen complet tout en adoptant une approche réparatrice dans tout ce qu'elle entreprend.

Les membres du groupe de travail continuent de se réunir régulièrement afin de peaufiner l'infrastructure nécessaire pour appliquer le processus réparateur à la fois au bureau de la directrice et au tribunal d'arbitrage.

Nous poursuivons également nos visites dans les collectivités et passerons du temps dans le Sahtu, le Slave Sud et le Deh Cho. Nous nous réjouissons de rencontrer le public et de recueillir vos commentaires par la même occasion.

Pour finir, la Commission travaille à l'intégration d'une grande partie des recommandations issues du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui a été publié en juin 2015.

La Commission des droits de la personne des TNO s'emploie à établir des relations saines avec les Tenois et à favoriser une culture de bonté, d'intégration et d'équité.

Rapport financier

État des résultats d'exploitation générale

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2015
Recettes		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO)		
Subvention de fonctionnement	250 000 \$	370 000 \$
Remboursement des charges (note 4)	(32 239)	(63 682)
Remboursés au GTNO	(29 000)	(20 000)
	188 761	286 318
Dépenses		
Comptabilité	6 760	6 760
Publicité et promotion	16 179	24 901
Frais bancaires	25	25
Avantages sociaux et prestations de retraite	1 805	1 968
Services de traiteur	2 515	4 538
Administration des contrats	-	101 790
Activités	6 528	29 886
Honoraires du président	21 688	23 644
Honoraires des membres de la Commission	27 224	38 187
Frais juridiques	69 979	28 487
Cotisations	2 200	2 242
Fourniture de bureau	700	-
Poste et messagerie	-	97
Imprimerie	6 436	2 773
Perfectionnement professionnel	490	-
Téléphone	43	268
Déplacements des membres de la Commission	-	220
Déplacements du personnel	-	250
Site Web	-	639
	162 572	266 675
Excédent des revenus	26 189 \$	19 643 \$

4. Remboursement des charges

La Commission a donné une partie de ses fonds au GTNO pour lui permettre de payer les frais de déplacement de la Commission. Cette année, la Commission a versé 35 150 \$ des 250 000 \$ de ses fonds au GTNO pour les déplacements. Le GTNO a dépensé 32 239 \$ de cette somme et 2 911 \$ sont indiqués comme montant recouvrer.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2015
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) activités d'exploitation		
Excédent des revenus	26 189	19 643
Variation du fonds de roulement d'exploitation autre que les disponibilités due par l'Assemblée législative du GTNO	3 437	12 465
Charges payées d'avance	51	(14)
Créditeurs et charges à payer	(19 967)	19 728
Variation de la trésorerie	9 710	51 822
Trésorerie au début de l'exercice	147 509	95 687
Trésorerie à la fin de l'exercice	157 219 \$	147 509 \$

To receive this information in another language, please call 1-888-669-5575.

Pour obtenir cette information dans une autre langue, veuillez composer le 1-888-669-5575.

Dıı Ɂerehtł'ís begħa bek'úrtya hurułı dé dıı Ɂulká bets'én yołkı (yołtı) 1-888-669-5575

Kĩkway ka kahtinamihk ōma kwayaskomowewin ōma kotak tansi ka isipikiskwehk, mahti tepwāsiwewin
1-888-669-5575.

Jıı gwandak zrit ızhıı gııjık zhıt gwık'ıt yinothan jı', jıı ihdıcih ts'ət gıınohkıı 1-800-669-5575

Piomayukakpat naonaitkotinik allakot okaohikot, hivayaklogit 1-888-669-5575.

▷dσ◁ Λ◁LJı'ı ◁ı'ı'ı'σ'ı' ▷ı'ı'ı'σ'ı' ◁ı'ı'ı'ı'ı'ı'σ'ı', ▷ı'ı'ı'ı'ı'ı'σ'ı'◁ı'ı'ı'ı'ı'ı'σ'ı' 1-888-669-5575.

Umunga kangiqhihukkuffi uqauhit atlagiiktut ququaıvikran 1-888-669-5575.

Dene xədək'é xədə húwáhı́ yerahwę nı́de dúle heredi Ɂudıtáı ts'é gahđə 1-888-669-5575

Dene k'éh gots'éndeh edqth'éé enathé enıde, edıhı́ gots'é edahıu, 1-888-669-5575

Dıı wegondi yati ładı k'è etaàtıa dahwhı́ dè jı́ gıts'ı́ gahde 1-888-669-5575.



COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Édifice Laing, rez-de-chaussée, 5003, 49^e Rue
C. P. 1860, Yellowknife NT X1A 2P4



Joignez-vous à nous sur Facebook

